

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Jemeppe-Sur-Sambre

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: NAMUR
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	648	13,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	23	0,5
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	51	1,1
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	28	0,6
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	26	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	186	4,0
	Terrains dévolus au transport	25	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	2,0	0
	Sous-total	988	21,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.672	35,6
	Prés et pâtures	749	15,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	698	14,8
	Terres vaines et vagues	180	3,8
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	9,4	0,2
	Sous-total	3.308	70,4
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		403	8,6
Total		4.699	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

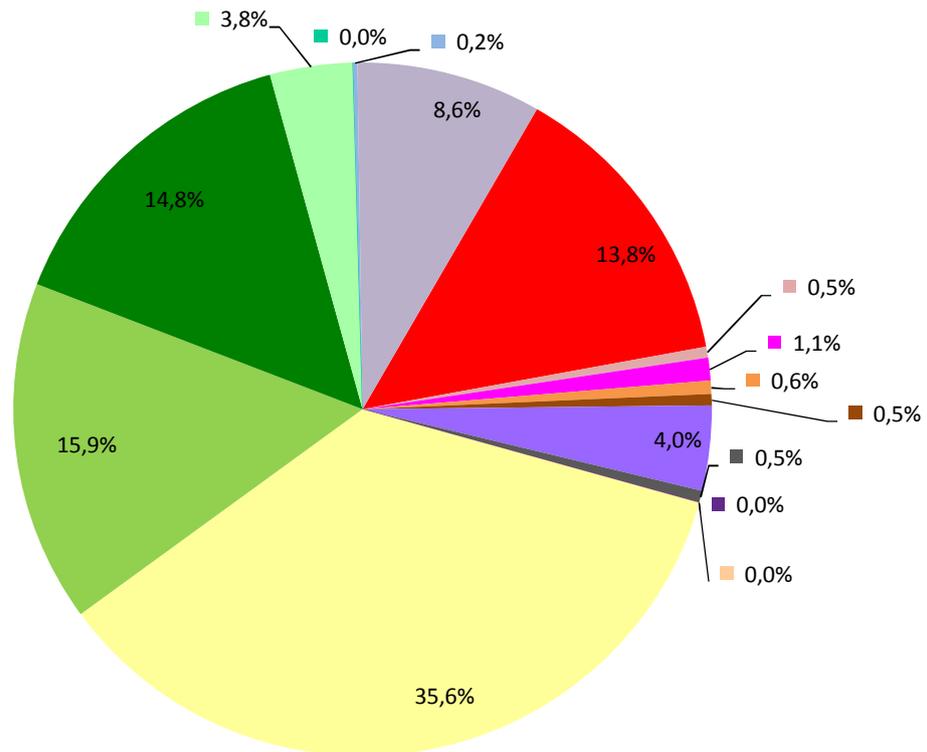
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

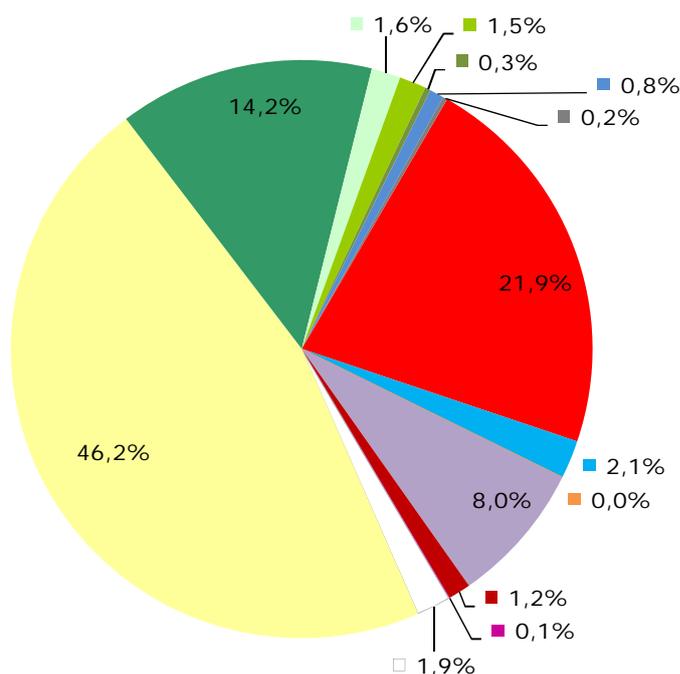


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.027	21,9
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	99	2,1
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	375	8,0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	57	1,2
	Zone d'extraction	2,9	0
	Sous-total	1.561	33,2
Zone d'aménagement communal concerté		89	1,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.173	46,2
	Zone forestière	667	14,2
	Zone d'espaces verts	76	1,6
	Zone naturelle	70	1,5
	Zone de parc	15	0,3
	Plan d'eau	38	0,8
	Sous-total	3.039	64,7
Zone blanche		11	0,2
Total		4.699	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

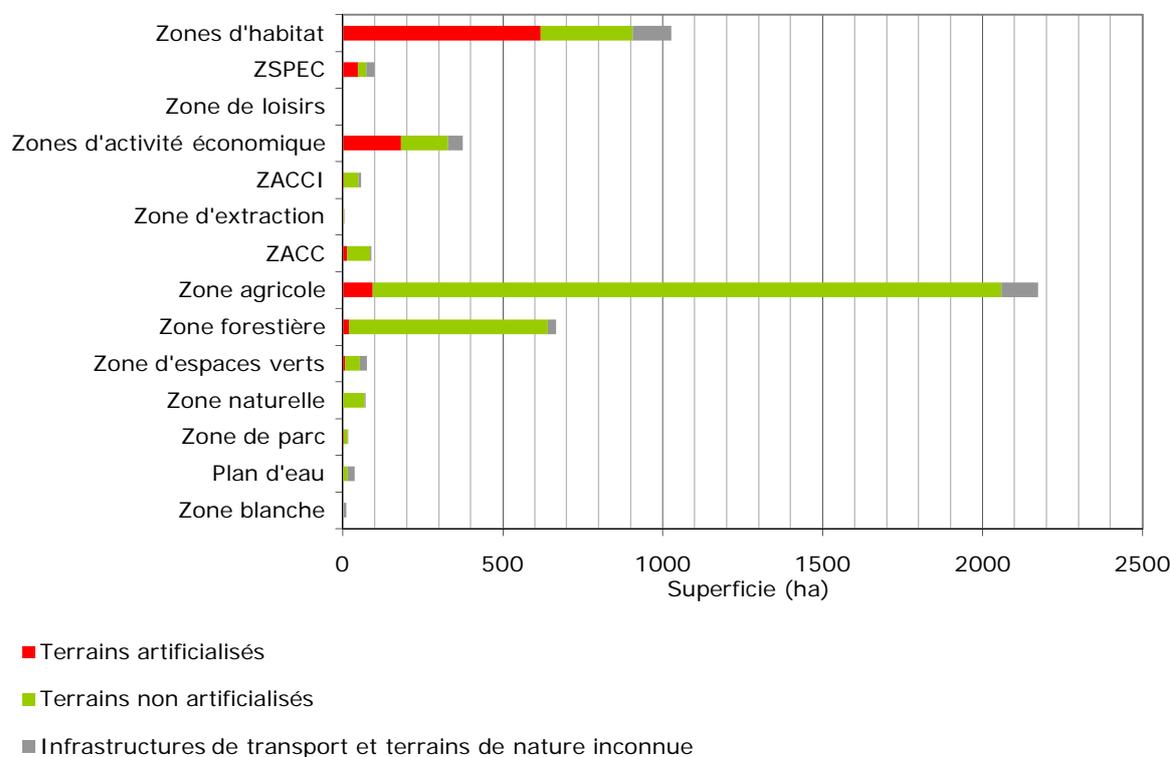
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	618	60,2	288	28,0	122	11,8	1.027
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	47	48,0	26	26,2	25	25,8	99
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	182	48,7	146	38,9	47	12,4	375
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	2,5	4,3	47	83,0	7,3	12,7	57
	Zone d'extraction	0	-	2,8	96,6	-	-	2,9
	Sous-total	850	54,5	510	32,7	201	12,9	1.561
Zone d'aménagement communal concerté		14	15,4	71	80,0	4,0	4,5	89
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	93	4,3	1.967	90,5	113	5,2	2.173
	Zone forestière	19	2,9	621	93,0	27	4,1	667
	Zone d'espaces verts	6,5	8,6	47	62,4	22	29,0	76
	Zone naturelle	0,5	0,7	67	94,7	3,3	4,6	70
	Zone de parc	2,6	18,0	11	78,7	0,5	3,4	15
	Plan d'eau	1,8	4,8	13	35,4	23	59,7	38
	Sous-total	123	4,1	2.727	89,7	189	6,2	3.039
Zone blanche		1,0	9,5	0,2	2,0	9,4	88,5	11
Total		988	21,0	3.308	70,4	403	8,6	4.699

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



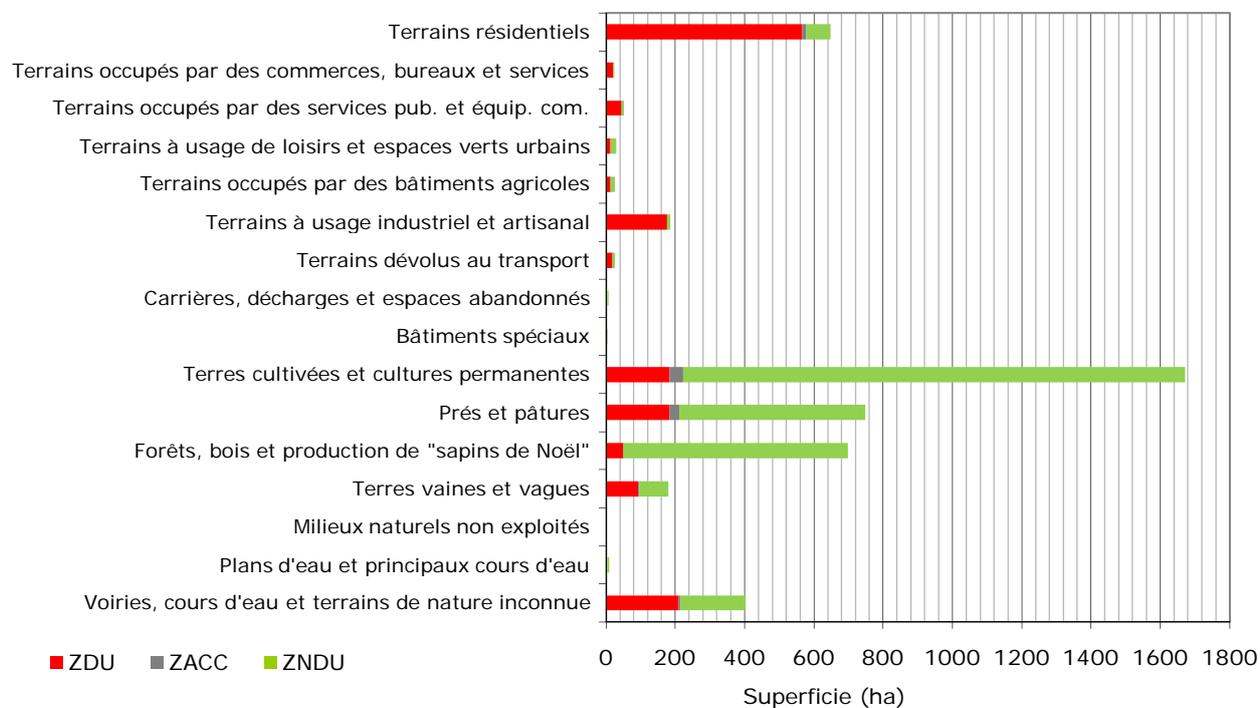
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	567	87,5	10	1,6	71	10,9	648
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	21	90,0	0,1	0,5	2,2	9,5	23
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	44	85,6	2,5	4,9	4,8	9,5	51
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	13	44,8	-	-	16	55,2	28
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	12	47,2	0,2	0,8	13	52,0	26
	Terrains à usage industriel et artisanal	176	95,0	0,5	0,2	8,8	4,8	186
	Terrains dévolus au transport	17	69,8	-	-	7,5	29,9	25
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,4	71,2	0,2	9,6	0,4	19,2	2,0
	Sous-total	851	86,1	14	1,4	123	12,5	988
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	184	11,0	39	2,4	1.448	86,6	1.672
	Prés et pâtures	184	24,6	26	3,5	538	71,9	749
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	49	7,0	1,7	0,2	647	92,8	698
	Terres vaines et vagues	92	51,1	3,6	2,0	84	46,9	180
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,7	7,6	-	-	8,7	92,4	9,4
	Sous-total	510	15,4	71	2,1	2.727	82,4	3.308
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		210	52,2	4,0	1,0	189	46,8	403
Total		1.572	33,4	89	1,9	3.039	64,7	4.699

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).